L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er JUIN 1877. — 50me Année.

DUFOUR & LIENY, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 1er JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. Stern & Co., au No 43 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au No 161 de la rue Ste-Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine—meubles.

Bouteille, fromage, etc.—Voir l'annonce d'encan de B. B. Murphy & Son.

SPECTACLES.

Vendredi, 1er juin 1877.

ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

LA CRISE EN FRANCE.

Les événements du 16 mai.

Les lettres de Mac-Mahon et de Simon.

La journée et la soirée.

La gauche au Grand Hotel.

Gambetta en scène.

L'importance de la crise du 16 mai en France, nous engage à consacrer toute notre place disponible au récit des événements de cette journée ; nous ferons connaître ensuite les opinions exprimées par les principaux journaux parisiens sur la mesure prise par le maréchal Mac-Mahon, mesure que nous avons appréciée en prenant pour base les paroles et les actes du président et de son gouvernement et non comme l'ont fait la plupart des journaux aux Etats-Unis, les dépêches de source suspecte, transmises par l'agence prussienne Reuter, de Londres, ou les suppositions malveillantes du *London Times*, journal gallophobe s'il en fût.

Voici, d'abord le texte des lettres échangées entre le Maréchal et M. Jules Simon :

LES LETTRES.

Monsieur le président du conseil,

Je viens de lire dans le *Journal officiel* le compte rendu de la séance d'hier.

J'ai vu avec surprise que ni vous ni M. le Garde des sceaux n'aviez fait valoir à la tribune toutes les graves raisons qui auraient pu prévenir l'abrogation d'une loi sur la presse, votée, il y a moins de deux ans, sur la proposition de M. Dufaure, et dont, tout récemment, vous demandiez vous-même l'application aux tribunaux ; et cependant dans plusieurs délibérations du conseil et dans celle d'hier matin même, il avait été décidé que le président du conseil, ainsi que le Garde des sceaux se chargeraient de la combattre.

Déjà on avait pu s'étonner que la Chambre des députés, dans ses dernières séances, eût discuté toute une loi municipale, adopté même quelques dispositions dont, au conseil des ministres, vous avez vous-même reconnu tout le danger, comme la publicité des conseils municipaux, sans que le ministre de l'intérieur eût pris part à la discussion.

Cette attitude du chef du cabinet fait demander s'il a conservé, sur la Chambre, l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues.

Une explication à cet égard est indispensable, car si je ne suis pas responsable comme vous, envers le Parlement, j'ai une responsabilité envers la France dont aujourd'hui, plus que jamais, je dois me préoccuper.

Agréez, monsieur le président du Conseil, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Le président de la République, Maréchal DE MACMAHON.

M. Jules Simon, président du conseil des ministres, a répondu par la lettre qui suit :

M. le président de la République,

La lettre que vous voulez bien m'écrire m'impose le devoir de vous donner ma démission des fonctions que vous aviez bien voulu me confier.

Mais je suis obligé en même temps d'y ajouter des explications sur deux points.

Vous regrettez, monsieur le maréchal, que je n'aie pas été présent samedi à la Chambre quand on a discuté en première lecture la loi sur les conseils municipaux. Je l'ai regretté également ; j'ai été retenu ici par une indisposition ; mais la question de la publicité des séances ne devait être discutée qu'à la seconde délibération ; je m'étais entendu à cet égard avec M. Bardoux. L'amendement de M. Peyrae, qui a passé, a pris l'Assemblée à l'improviste, et j'avais rendez-vous avec la commission, vendredi matin, pour essayer de la faire revenir sur son vote avant d'engager le débat devant la Chambre. Tout cela est connu de tout le monde.

Quant à la loi sur la presse, monsieur le Maréchal, vous voudrez bien vous souvenir que mes objections portaient uniquement sur les souverains étrangers. Je m'étais toujours expliqué dans ce sens, comme vous vous en êtes souvenu vous-même, au conseil d'hier matin. J'ai renouvelé mes réserves devant la Chambre. Je me suis abstenu de les développer pour des raisons que tout le monde connaissait et approuvait. Pour le reste de la loi, j'étais d'accord avec la commission.

Vous voudrez bien comprendre, monsieur le président, le motif qui me porte à entrer dans ces détails. Je devais établir ma position d'une façon très nette au moment où je quitte le conseil. J'ose à peine ajouter, mais comme citoyen, non plus comme ministre, que je désire vivement être remplacé par des hommes appartenant, comme moi, au parti républicain conservateur.

J'ai eu, pendant cinq mois, le devoir de vous donner mon avis ; et, pour la dernière fois que j'ai l'honneur de vous écrire, je me permets d'exprimer un souhait qui m'est uniquement inspiré par mon patriotisme.

Veuillez agréer, monsieur le maréchal, l'hommage de mon respect.

Signé : JULES SIMON.

INFORMATIONS.

A la suite de cette lettre, l'Agence Havas ajoutait :

"Nous croyons savoir qu'à la réception de cette lettre M. Jules Simon se serait rendu chez le président de la République et lui aurait offert sa démission, qui aurait été acceptée."

Les ministres viennent de se réunir au ministère de l'intérieur.

Le président de la République a fait appeler M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

A la suite de la réunion qu'ils ont tenue cette après-midi, au ministère de l'intérieur, les ministres ont remis leur démission collective à M. le président de la République.

Le président de la République a écrit aujourd'hui à M. Dufaure pour le prier de venir conférer avec lui.

M. Dufaure a répondu qu'il devinait le motif de l'invitation, mais qu'il ne pouvait pas, pour des raisons de santé, accepter de rentrer au pouvoir, et d'ailleurs qu'il servirait plus utilement le Maréchal, au Sénat, en s'opposant à l'abrogation de la loi de 1875 sur la presse.

Il n'est pas probable qu'un nouveau cabinet puisse être constitué demain.

LA JOURNÉE.

Le 16, au matin, au palais de l'Elysée, vers huit heures, le maréchal de Mac-Mahon, après avoir lu dans l'*Officiel* les détails de la séance de la veille, dont il connaissait les résultats, a écrit au président du conseil la lettre qu'on a lue plus haut.

Aussitôt après avoir pris connaissance de la lettre du Maréchal, c'est-à-dire vers neuf heures, M. Jules Simon se rendit à l'Elysée. Il avait une attitude assez embarrassée. Son entretien avec le Maréchal fut court et dura dix minutes à peine. Il avoua que dans la séance de la veille, en face de l'attitude de la majorité, il ne s'était pas cru en état de faire prévaloir les décisions prises le matin dans le Conseil des ministres, [illegible]

[illegible]

... questions. Il [illegible] ... l'établissement d'un [illegible] cabinet.

A une heure [illegible] à l'hôtel de la place Beauvau et [illegible] au président de la République leur démission collective.

Les commissions et les salons d'attente étaient remplis d'une foule de députés [illegible]

Cependant, le Maréchal, après avoir reçu M. Jules Simon, avait fait appeler M. le duc d'Audiffret-Pasquier, non pour lui offrir le ministère, mais pour le consulter.

Le président du Sénat n'a pas une minute d'hésitation : il déclara au Maréchal qu'il approuvait [illegible]

[illegible]

Enfin, dans l'après-midi, M. Voisin, préfet de police, a eu avec le chef de l'Etat une assez longue conférence.

Les membres se réunissent à toute heure dans la salle des Conseils et [illegible]

[illegible]

On se prépare en ce donnant rendez-vous pour une réunion générale des gauches le soir au Grand-Hôtel.

[illegible]

Il est permis de se demander dès à présent comment le chef de l'Etat considère la crise ministérielle qui commence, et dans quelles régions politiques il a l'intention de prendre les successeurs de M. Jules Simon. On comprend que les prévisions ne sauraient être précises. Mais ce que nous croyons savoir, c'est que le Maréchal, après avoir attendu si longtemps, après avoir montré tant de patience, après avoir épuisé tant de combinaisons, n'aura pas pris une attitude aussi nette et aussi énergique pour chercher à côté des ministres tombés des éléments du gouvernement qui lui sembleraient impuissants comme eux à combattre la désorganisation sociale.

Plusieurs noms ont été mis en avant. Les premiers qui se sont présentés sont ceux de MM. de Broglie et de Fourtou. Nous savons de source certaine que M. de Broglie n'a pas encore été appelé à l'Elysée ; quant à M. de Fourtou, il est en voyage et n'est attendu à Paris que demain.

Tous les ambassadeurs et chefs de légation se sont rendus auprès du ministre des affaires étrangères, pour avoir des renseignements exacts sur l'événement du jour, et les transmettre par le télégraphe à leurs gouvernements respectifs. Le duc Decazes a refusé de s'expliquer sur la question de savoir s'il se retirerait avec ceux de ses autres collègues décidés à suivre M. Jules Simon dans sa retraite.

[illegible]

LA SOIRÉE

Sur le boulevard, dès l'apparition des journaux de quatre heures, on commence à se grouper autour des arbres et des candélabres, auquel on s'adresse pour lire les *Dernières heures*.

Vers sept heures, quelques curieux sur la place de la Madeleine en face de l'appartement de M. Jules Simon. On sait qu'une réunion doit avoir lieu au Grand Hôtel et c'est pour cette réunion qu'on se réserve.

Le Quartier Latin est un peu plus animé que d'habitude — un peu plus seulement. Dans les cafés on lit les journaux, chacun commente à sa manière la lettre du Maréchal et celle de M. Jules Simon, dont les journaux de la dernière heure viennent de donner un résumé. Mais, comme toute, aucun trouble.

Plus de remous sur le boulevard, plus d'animation d[illegible] du faubourg du Temple, aux boulevards extérieurs, à Belleville, etc., la nouvelle est à peine arrivée ; les ouvriers viennent seulement de rentrer des ateliers, et n'ont eu que fort peu le temps de lire les journaux. Pas un groupe dans les rues. Seules, des patrouilles très fortes circulent silencieusement sac au dos, avec la tente et les vivres.

La petite Bourse est d'une animation extraordinaire. Le service de police a été renforcé, et on accompagne les agioteurs de la rue Drouot à la rue Laffitte et vice-versa.

A dix heures, on se dirige vers le Grand-Hôtel, où trois cents députés et sénateurs de la gauche se réunissent. On annonce que M. Grévy prendra la présidence, on cite plusieurs motions qui vont être proposées. On salue M. Gambetta qui arrive en voiture, et on se masse dans la grande cour de réception.

Là, les curieux forment deux bandes bien distinctes. L'une serrée à gauche, [illegible] Tous les yeux sont fixés vers le salon du premier étage, brillamment éclairé et où a lieu la réunion. [illegible]

La séance n'a pas été [illegible] M. Gambetta a prononcé un discours, qui est le principal événement de la séance. [illegible] à la séance de demain, qui sera sans doute très importante, et que, toute affaire cessante, elles demandent sur le bureau de la Chambre un ordre du jour ainsi conçu :

ORDRE DU JOUR

La Chambre, considérant qu'il lui importe, dans la crise actuelle et pour remplir le mandat qu'elle a reçu du pays, de rappeler que la prépondérance du pouvoir parlementaire s'exerçant par la responsabilité ministérielle est la première condition du gouvernement du pays par le pays que les lois constitutionnelles ont eu pour but d'établir,

Déclare que la confiance de la majorité ne saurait être acquise qu'à un cabinet libre de son action et résolu à gouverner suivant les principes républicains qui peuvent seuls garantir l'ordre et la prospérité au dedans et la paix au dehors.

Passe à l'ordre du jour.

GAMBETTA EN SCÈNE.

[illegible]

[illegible] ... Gambetta vient [illegible] de ses [illegible] ... faire le nouveau Cabinet.

Pendant qu'on se pressait au Grand-Hôtel attendant de nombreux gardiens de la paix qui font [illegible]

[illegible]

On remarquait hier une piquante remarque sur le rôle du mois de mai dans le [illegible] des crises ministérielles.

C'est un 24 mai (1873) que M. de Broglie a renversé M. Thiers, un 16 mai (1874) qu'il a perdu le pouvoir, et peut-être un autre 16 mai (1877) qu'il reprendra la direction des affaires.

MORT D'UN HISTORIEN AMÉRICAIN.—Le télégraphe annonce la mort du John Lothrop Motley, l'éminent historien américain. Né en 1814, au Massachusetts, M. Motley, en sortant du collége, alla passer plusieurs années en Italie et en Allemagne ; il resta deux ans à l'université de Goettingue, et compléta plus tard à Berlin les recherches commencées dans les bibliothèques de cette ville pour sa grande histoire de la république des Pays-Bas, qui est son principal ouvrage. En 1840 il avait été secrétaire de légation en Russie, et en 1861 il fut nommé ministre des Etats-Unis à Vienne, où il resta six ans. Envoyé en 1869 par Grant, comme ministre à Londres, il fut rappelé en 1870. Après avoir visité de nouveau la Hollande, il était revenu depuis peu à Londres où il est mort mercredi dernier 30 mai 1877, à l'âge de 63 ans.

UNE CARTE DE LA GUERRE. — Mr Jules Nobiom vient d'exécuter à la plume et au pinceau une carte du théâtre de la guerre d'Orient, qui a quatre pieds et demi sur quatre. Ce travail a été fait sur les données scientifiques les plus exactes et il contient bien plus d'informations que les petites cartes publiées jusqu'à ce jour. Il est regrettable que la carte de Mr Nobiom, au lieu d'être manuscrite, n'ait pas été lithographiée, car il s'en serait vendu beaucoup d'exemplaires. C'est un travail remarquable.

FOIRE A DONALDSONVILLE.—Une grande foire vient d'être organisée à Donaldsonville au profit de l'Eglise du Sacré Cœur qui a pour curé le Rév. abbé François Xavier Cestonne. Il a été fait de grands préparatifs pour rendre la fête aussi attrayante que possible, et nombre de personnes se disposent à s'y rendre de la Nlle-Orléans. La foire durera trois jours,—samedi, dimanche et lundi. Le steamer *La Belle* partira demain, à midi, avec les excursionnistes de la ville qui seront probablement nombreux à cause du prix extrêmement réduit du voyage. Le gouverneur Nicholls qui a promis d'honorer la foire de sa présence sera à bord. Une excellente musique a été engagée et exécutera de brillantes fanfares pendant le voyage.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On peut se procurer aujourd'hui et demain des places numérotées au contrôle de l'Opéra, de neuf heures à quatre heures, pour la représentation de samedi soir offerte par le Club dramatique Louisianais à mademoiselle Eve Dubleston.

GRAND CONCERT SACRÉ OFFERT A M. G. COLLIGNON.—C'est ce soir que doit être donné à l'église de l'Immaculée Conception, le grand concert vocal et instrumental offert au maître de chapelle de cette église, le professeur G. Collignon, par les dames et demoiselles du chœur avec le concours d'artistes et d'amateurs de notre ville. Le programme en est déjà connu et nous n'avons pas besoin d'insister sur cette solennité musicale qui attirera, sans aucun doute, une foule nombreuse. Les portes s'ouvriront à sept heures et le concert commencera à 8 heures précises.

GRANDE FETE CHAMPETRE.—La Société d'Assistance Mutuelle de Saint Maurice doit donner le dimanche 17 juin à l'habitation Oak Grove, une grande fête champêtre qui promet d'être très brillante et d'attirer une foule considérable. Le prix des billets est de 50 cents. Les dames ne sont admises qu'avec une carte d'invitation ; l'entrée sera gratuite pour les enfants.

UNE LETTRE DE MADEMOISELLE BOULIGNY.—Nous recevons de mademoiselle Corinne Bouligny la lettre suivante, qui n'a pas besoin de commentaires. Elle ne fera qu'ajouter à l'intérêt sympathique que toute la population éprouve pour la jeune et gracieuse chanteuse louisianaise.

A MM. les Rédacteurs de l'*Abeille*.

Messieurs :

Veuillez, je vous prie, faire savoir au public, par la voie de votre estimable journal, que je ne puis accepter l'offre généreuse des Dames Servantes des Pauvres de partager la recette du concert qu'elles doivent donner en mon nom, mardi prochain, 5 juin, à l'Opéra.

Pour des raisons particulières il m'a été impossible de participer en rien aux arrangements qui ont été faits, et à l'organisation de ce concert. Tout le mérite en appartient, et tous les profits, sans réserve aucune, doivent en revenir aux Dames Servantes des Pauvres auxquelles j'offre de tout cœur mon concours, trop heureuse si je puis en cela contribuer au succès de cette fête et au soulagement de ceux qui souffrent.

Très Respectueusement,

CORINNE BOULIGNY.

Nelle Orléans ce 31 mai 1877.

Jeunes filles
Ne souriez pas
A vos
Adorateurs
S'ils n'ont acheté
Des Billets
Dans le tirage extraordinaire
De la Loterie de la Louisiane
Qui a lieu
Mardi prochain.

LIGNE DE MOBILE.—*Trains d'agrément (excursion)*.—Le service des trains d'agrément (*excursion*) sur le chemin de fer de Mobile commencera demain, samedi, 2 juin. Le départ de la Nlle-Orléans aura lieu tous les jours, excepté le dimanche, à trois heures et quart de l'après-midi, et le retour tous les jours également, à l'exception du dimanche, à neuf heures vingt minutes du matin.

Sermon de charité au profit des Petites Sœurs des Pauvres.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Rév. Père Hanna[illegible], l'éloquent dominicain, a consenti à prêcher dimanche soir 3 juin, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, au profit des "Petites Sœurs des Pauvres."

Il commencera son discours à 7 heures. Le public est cordialement invité à y assister.

[illegible]

Pensez
Il vous faut vos
Billets
Pour le tirage
Extraordinaire
De la
Loterie de la Louisiane
Qui a lieu
Mardi, 5 juin.
Billets $20. Quarts $5.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Bureau du Gouverneur.

[illegible]

[illegible] Bons Hypothécaires... [illegible]

La fameuse convention Suisse à New-York.

M. R. J. Herwig, membre du comité qui avait été nommé pour examiner les affaires de l'administrateur du trésorier d'Etat, [illegible]

[illegible]

Enquête à la Douane.

Le collecteur a nommé le général L. A. Sheldon comme républicain et le colonel T. B. Hatch comme démocrate, membres du comité chargé de faire enquête à la Douane. [illegible]

Lettre du collecteur King à la commission de la Douane.

[illegible]

Bureau des Ingénieurs d'Etat.

[illegible]

Le Bureau des Ingénieurs d'Etat.

[illegible]

Station Cour Septième.

[illegible]

Francs Tireurs d'Orléans.

[illegible]

Capitaine Armand Seile.

[illegible] — Louis Grégoire, Jean Lafon, Davenne, Maylie, Pierre, Toujours, ... [illegible]

Mhmm
Remplissez votre destin
Achetez des billets
Du tirage Extraordinaire
De la
Loterie de la Louisiane
Qui a lieu
Mardi, 5 juin.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1877.

No 21) LOI

Relative aux Compagnies d'assurance [illegible]

[illegible]

LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.
LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 8 mars 1877.
FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO, Sous-Secrétaire d'Etat.

No 30) LOI

Pour amender et décréter de nouveau [illegible]

[illegible]

No 31) LOI

Pour rappeler une loi ayant pour objet [illegible]

[illegible]

No 32) LOI

Pour rappeler les sections [illegible]

[illegible]

LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.
LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Sous-Secrétaire d'Etat.

[illegible]

Jeunes gens
Désirez-vous faire plaisir
A vos futures ?
Achetez des billets
Dans le grand tirage
de la Loterie de la Louisiane
Mardi prochain
Avec un billet de $20
Vous pouvez gagner le gros lot
De $100,000.

[illegible]

—No 1.—

August Flower.—[illegible]

[illegible]

Entrepôt de Tapis.

[illegible] No 17-22 RUE DE CHARTRES

[illegible]

Maladies de l'Œil et de l'Oreille.

Dr C. BEARD, Oculiste.

ORLEANS INFIRMARY.

No 149 rue du Canal.

[illegible]

A Mr. A. Baldwin, Président de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Général G. T. BEAUREGARD.

AVIS.

[illegible]

A louer,

[illegible]

A louer ou à vendre

[illegible]

Pour "Havre", "La Guaira" et "Rio Hacha."

PAUL WACKWILL.

[illegible]

"A l'Etoile Rouge"

Chaussure fine! Chaussure fine!

[illegible]

AU PUBLIC.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE DE LA NLLE-ORLEANS.

La direction de la compagnie du chemin de fer du Pacifique de la Nlle-Orléans juge qu'il est de son devoir envers les citoyens qui ont appuyé son entreprise jusqu'ici, de faire un autre appel au public afin d'ouvrir, par une voie ferrée, des communications entre la Nlle-Orléans et le Texas.

Il est universellement admis que l'achèvement de cette route est essentiel à l'expansion commerciale de cette ville.

[illegible]

S. H. Kennedy,	Geo. Jonas,
E. A. Palfrey,	W. B. Schmidt,
Albert Baldwin,	Rob. H. Kennard,
Cyrus Bussey,	Robert Clapp,
G. W. Cary,	Julius Weis,
Ad. Schreiber,	Hugh Kennedy,
E. B. Wheelock,	E. L. Ramsey,

R. W. Taylor.

Souvenez-vous-en.

[illegible]

INSTITUTRICE.

[illegible]

LES PIANOS PLEYEL,

QUI NE SONT PAS SURPASSES, NE SE VENDENT QU'AU GRUNEWALD HALL.

Dépôt général pour les Etats du Sud.

[illegible]

LOUIS GRUNEWALD.

Aux Nos 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans.

Pianos droits de Chickering,

J'APPELLE l'attention sur les améliorations récemment introduites dans la fabrication du PIANO, le plus parfait qui existe au monde. [illegible] ... PIANO DROIT ... HARDMAN & CO., à New York ... MASON & HAMLIN ... [illegible]

PHILIP WERLEIN.

Nos 78—80 rue Baronne, Nlle-Orléans.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE

FAURE & MAILHO,

[illegible]

A. GARDNER.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

[illegible] rue de Chartres et 25 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Lne.

J. MANDIN & Cie.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

57 rue Decatur — Nouvelle-Orléans.

SEULS AGENTS DU

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des gourmets, garanti véritable, d'un excellent [illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

26 rue Bienville — Ve MAIGNAN. — Nlle-Orléans.

FINE COGNAC.

WINES, OLIVE OIL

SEIGNOURET FRÈRES — F.S — BORDEAUX

[illegible]

MERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

[illegible]

Hôtels, Restaurants, etc.

SHADY GROVE HOTEL,

MR. URBAIN RAMBAUT [illegible]

[illegible]

$40 SAISON $40

De 1877 à

BLADON SPRINGS,

CHOCTAW COUNTY,

ALABAMA.

[illegible]

PRIX REDUIT :

[illegible]

JAMES CONNER & CO.

[illegible]

Maison Nouvelles.

ELKIN & CO.,

[illegible]

CHAS. E. KELLS

ET

M. VIET,

[illegible]

W. H. BARNETT,

COURTIER,

BUREAU No 39 de la rue ST-CHARLES.

[illegible]

R. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 MAI—CLASSE No 129.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

VENTE DE SUCCESSION.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE ST-BERNARD. [illegible]

D. MARRERO.

VENTE JUDICIAIRE.

D. LOPEZ vs. SES CREANCIERS.

[illegible]

L. GUILLEMET, Syndic.

Guérison des Maladies Chroniques.

Dr. C. TESTUT,

[illegible]

M. ANDRIEU — — 150 Poydras.

[illegible]

MILWAUKEE LAGER BEER

[illegible]

A vendre ou à louer à Mandeville.

[illegible]